



**Délégation intersyndicale au Rectorat du 6/11 : aucune écoute et aucune avancée sur nos revendications alors que les conditions de travail des AESH se dégradent !**

**Préparons la grève !**

**TOUS.TES à la RIS intersyndicale  
Jeudi 21 novembre de 9h à 12h  
Salle Robespierre  
3, allée du Petit-Tonneau à Vitry sur Seine**

Une délégation académique unitaire (FSU, FNEC-FP-FO, CGT Educ'action, UNSA, SUD Education) a été reçue au Rectorat le mercredi 6 novembre, mais il n'y a eu aucune avancée sur nos revendications.

Dans le même temps, alors que la DASEN s'était engagée à ce que l'intitulé des nouveaux contrats de 3 ans soit identique aux anciens, certains passent d'AESH individuels à AESH « individuels ou mutualisés », d'autres ne sont plus gérés par la DSDEN et sont contraints de passer de la gestion de la DSDEN sous celle du lycée mutualisateur de Gagny. Ainsi, 200 AESH subissent des pressions pour signer non plus des avenants mais des nouveaux contrats sans avoir de délai de réflexion et sans pouvoir consulter leurs délégués syndicaux.

De plus, des AESH commencent à recevoir des convocations à des formations le mercredi, sans augmentation de salaire. Cela signifie que les AESH qui ont un autre emploi et travaillent le mercredi perdront une journée de salaire et que ceux.celles qui ont des enfants risquent d'avoir des dépenses supplémentaires pour les faire garder.

Tout ceci alors que leurs conditions de travail se sont dégradées par la mise en place des PIAL avec une mutualisation à outrance, naviguant d'élèves en élèves dans plusieurs établissements engendrant des durées et des frais de transports supplémentaires avec un salaire toujours en dessous du seuil de pauvreté de 708 euros !

**Il n'y a donc aucune avancée ! Pire, une dégradation des conditions de travail et une augmentation du temps de travail des AESH pour un même salaire misérable ! C'est inadmissible !**

**Le SNUDI-FO 94, le SNUIPP 94, la CGT Educ'Action 94, le SNES-FSU 94 et le SNLC-FO 94 proposent aux AESH de participer à une RIS intersyndicale jeudi 21 novembre à 9 heures pour préparer la grève en vue de la satisfaction de nos revendications communes :**

- la garantie que tous les contrats PEC arrivés à échéance soient reconduits transformés en AESH ;
- l'augmentation immédiate du nombre d'heures des contrats AESH afin de garantir un salaire décent (au minimum comme en Seine-et-Marne) ;
- Non aux formations non payées le mercredi : pour une véritable formation professionnelle de qualité sur le temps d'accompagnement ou payée en heures supplémentaires ;
- Non aux emplois du temps à trous des AESH dans le second degré ;
- le versement de l'indemnité REP/REP+ pour les AESH exerçant en éducation prioritaire ;
- le paiement des heures supplémentaires faites en cas de classe de découvertes ou de sorties scolaires ;
- la prise en compte des années de CUI et PEC pour la CDIisation ;
- le versement de l'indemnité compensatrice de hausse de la CSG avec effet rétro-actif ;
- le versement de la prime de fin d'année de 350 euros ;
- le droit de pouvoir travailler à temps complet ;
- la création d'un véritable statut de fonctionnaire d'Etat pour les AESH ;
- la création du nombre d'emplois nécessaires pour couvrir tous les besoins et répondre strictement aux notifications des élèves, pas à leur détriment au sein d'une gestion trafiquée et localisée ;
- le maintien des AESH-i et AESH-co, non à la mutualisation prévue avec les PIAL ;
- la création de tous les postes de l'enseignement spécialisé, des classes, des structures et des établissements nécessaires ;
- l'abandon des PIAL et de la loi Blanquer dite « Ecole de la confiance » !

**La veille, à l'appel de nos organisations nationales, nous invitons les AESH du département qui le peuvent à se rendre nombreux.ses à la :**

**Manifestation devant le Ministère  
Mercredi 20 novembre à 14h  
Métro Solférino  
(appel en pièce jointe)**



## **Rentrée chaotique : promesses non tenues, précarité maintenue Mobilisation massive des AESH le 20 novembre 2019**

Contrairement aux promesses gouvernementales pour une rentrée 2019 placée "sous le signe de la maturité et de la réussite", les accompagnant-es d'élèves en situation de handicap (AESH) vivent une dégradation de leurs conditions de travail : temps incomplets subis, non-renouvellements massifs, salaires non versés avec des acomptes souvent indécents, affectations aberrantes, attente insupportable des documents administratifs, services de gestion saturés.

Malgré nos alertes répétées, la flexibilité imposée par la mise en place des PIAL aggrave la situation des AESH. La circulaire AESH du 5 juin 2019 est détournée de ses objectifs : non-respect des 5 semaines reconnaissant le travail invisible, augmentation du temps de travail sans revalorisation du salaire, obligation de formation pendant les vacances et hors-temps scolaire. De plus, la poursuite de la mutualisation forcée des moyens AESH pour gérer le manque de recrutements, nuit à un accompagnement de qualité et aux conditions de travail.

Dans ce contexte, les démissions se multiplient : c'est la conséquence entre autres du travail hors temps scolaire qui pénalise les mères isolées et les AESH ayant un cumul d'emploi.

Depuis la rentrée, un peu partout en France, les AESH s'organisent et se mobilisent.

**NOUS EXIGEONS :**

- Le réemploi de tou-tes les AESH ;
- Pour une meilleure gestion des AESH, des personnels administratifs en nombre et formés : pour des contrats et avenants à jour, des salaires versés, des affectations en fonction des situations des AESH, ... ;
- Le maintien des accompagnements individuels dans le respect des notifications MDPH ;
- L'arrêt de la mutualisation forcée aggravée par les PIAL ;
- Une véritable prise en compte du travail invisible. L'organisation des activités connexes doit être gérée par l'AESH ;
- Une formation professionnelle de qualité sur le temps de travail, initiale, continue, spécifique et qualifiante ;
- La fin du recrutement par les EPLE ;
- La création du nombre d'emplois nécessaire pour couvrir tous les besoins ;
- **Une revalorisation immédiate des salaires ;**
- **La création d'un véritable statut de la Fonction Publique pour les AESH ;**

Nous appelons les AESH et les organisations syndicales à poursuivre et à développer les actions locales.

**Nous appelons à participer à une nouvelle journée de mobilisation nationale intersyndicale le 20 novembre 2019 pour porter les revendications des AESH.**

Localement, les AESH se réuniront en AG pour débattre ensemble des suites de la mobilisation et se rassembleront devant les DSDEN, rectorats avec demande d'audience pour porter leurs légitimes revendications.

Un rassemblement aura lieu devant le Ministère de l'Éducation nationale, l'intersyndicale demandera une audience au ministre.

Paris, le 15 octobre 2019